

Télétransmis au contrôle de légalité

26 FEV. 2021

CICLIC

Agence Régionale du Centre Val de Loire
pour le livre, l'image et la culture numérique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 janvier 2021

Le vingt-neuf janvier deux mille vingt et un, à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu en visioconférence, sur convocation de Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT, présidente de l'agence, en date du vingt-deux décembre deux mille vingt.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire :

Madame Anne BESNIER ; Madame Nadine BOISGERAULT ; Madame Michèle BONTHOUX ; Madame Christine FAUQUET ;
Madame Sabrina HAMADI ; Madame Josette PHILIPPE ; Madame Véronique PEAN ; Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT ;

L'Etat :

Monsieur Benoit LECERF ; Monsieur Fabrice MORIO ; Madame Anne-Marie PESLHERBES-LIGNEAU, représentant Madame le Recteur d'Académie ; Madame Michèle PREVOST ;

Le Maire de Château-Renault :

Madame Brigitte DUPUIS représentée par Monsieur Stéphane CHARTIER ;

Les personnalités qualifiées :

Madame Maryse CAUSSE-GUIMBARD ; Madame Véronique CHAMPIGNY ; Monsieur Xavier COUTAU ; Monsieur Jean-Yves DE LEPINAY ; Monsieur Stéphane GOURDON ; Monsieur Emmanuel GUEZ ; Monsieur Joël HAFKIN ; Madame Cécile LESTRADE ;
Madame Jessica ROSSELET ; Madame Dominique VEAUTE ;

Les représentants du personnel :

Madame Marie-Laure BOUKREDINE ; Madame Joanna DELLA ROSA ;

ONT DONNE LEUR POUVOIR :

Madame Marie LAJUS ; Madame Josette PHILIPPE ; Madame Alix TERY-VERBE ;

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Monsieur Jean-Louis DESNOUES vice-président du CESER ; Monsieur Philippe GERMAIN, directeur général de Ciclic Centre-Val de Loire ; Madame Annaïck LE RU, directrice générale adjointe de Ciclic Centre-Val de Loire ; Madame Coraline PEZAIRE, chargée de mission industries culturelles et développement de partenariats privés au Conseil régional du Centre-Val de Loire ;
Monsieur Yannick VUILLEMOT, responsable administratif et financier de Ciclic Centre-Val de Loire.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 21

- Votants : 24 (dont trois pouvoirs)

Monsieur Emmanuel GUEZ étant le suppléant de Monsieur Xavier COUTAU présent, et Madame Cécile LESTRADE étant suppléante de Monsieur Stéphane GOURDON présent, et Madame Maryse CAUSSE-GUIMBART étant la suppléante de Monsieur Joël HAFKIN présent les votes de Madame Jessica ROSSELET, Monsieur Emmanuel GUEZ, Madame Cécile LESTRADE et Madame Maryse CAUSSE-GUIMBART n'ont pas été comptabilisés dans la procédure de vote de ce conseil d'administration.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 DÉCEMBRE 2020

Délibération 01-2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1431-1 et suivants ainsi que l'article R.1431-1 et suivants ;

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet du Centre-Val de Loire du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

Délibère

Considérant qu'il est nécessaire que les membres du conseil d'administration approuvent les documents administratifs relatifs à leurs délibérations.

Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 04 décembre 2020.

Votants : 24

Pour : 24

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

La Présidente du conseil d'administration de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique

Agnès SINSOULIER-BIGOT

